Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 569f07
Tel: +33 3 88 41 31 93
Fax : +33 3 90 21 41 34
pace.com@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Un rapporteur de l'APCE appelle les Etats européens à se saisir du problème des arrivées massives de migrants et salue les efforts de l'Italie

Strasbourg, 04.09.2007 - Au terme d'une visite de deux jours à Lampedusa, Morten Østergaard (Danemark, ADLE), rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur l'arrivée massive de migrants et de demandeurs d'asile, a félicité les autorités italiennes pour les mesures prises afin de porter secours et d'accueillir les milliers de boat people qui arrivent, au cours de la saison estivale, en provenance de la côte septentrionale de l'Afrique.

« Les autorités italiennes ont entrepris un travail remarquable, ces deux dernières années, pour améliorer les conditions d'accueil des boat people qui accostent sur l'île ou qui y sont amenés après avoir été secourus en mer . Ce matin, Lampedusa a accueilli 81 personnes recueillies en mer, ce qui amène le nombre total d'arrivées à plus de 9000 cette année, » a souligné le rapporteur.

« Les autorités peuvent être, en particulier, félicitées par l'achèvement d'un nouveau centre d'accueil destiné à héberger les migrants irréguliers et les demandeurs d'asile dans des conditions dignes et humaines », a-t-il ajouté. « Elles ont aussi, à la demande de la communauté internationale, mis en place un partenariat avec des organisations telles que le HCR, l'OIM, MSF et la Croix-Rouge, afin de garantir la prise en charge des arrivants ayant besoin d'une protection internationale et de ceux qui sont dans une situation particulièrement vulnérable. »

Le rapporteur s'est toutefois déclaré préoccupé de la vitesse à laquelle sont traités les dossiers d'un grand nombre de ces arrivants, indiquant que « cette vitesse ne devait pas être préjudiciable aux personnes ayant besoin d'une protection internationale et d'une assistance médicale, qu'il s'agisse de réfugiés, de victimes de la traite des êtres humains, de mineurs ou d'autres personnes. »

Le rapporteur a appelé les Etats européens à ne pas se défausser du problème des arrivées massives sur les seuls pays du Sud de l'Europe. « Des Etats tels que l'Italie, Malte, l'Espagne, la Grèce, la Turquie ou Chypre ne doivent pas, du fait de leur situation géographique, assumer à eux seuls les problèmes liés à ces itinéraires de migration irrégulière », a-t-il conclu.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.
Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).